

PRECOCITE INTELLECTUELLE MAL DÉTECTÉE, ELLE EXPOSE À L'ÉCHEC SCOLAIRE

Des enfants « hors normes »

Environ 5 % des enfants sont intellectuellement précoces : un profil qui en fait des enfants « différents », réclamant un accompagnement particulier en milieu scolaire.

Il est en apparence sûr de lui, fait preuve d'un « aplomb déconcertant », d'une « logique implacable », apprend plus vite que les enfants de son âge. Mais il peut aussi se montrer timide, distrait, solitaire. « Hypersensible, il est généralement de nature anxieuse. » « Curieux insatiable, il se réfugie souvent dans ses livres et s'éloigne ainsi d'un monde qui ne lui ressemble pas... mais il peut aussi se fondre dans la masse, dissimuler sa souffrance intérieure. »

Tels sont les nombreux paradoxes qui caractérisent les enfants « intellectuellement précoces », encore appelés enfants « surdoués » ou « à haut potentiel ». « L'opinion publique les étiquette injustement de « petits génies ». En réalité, ce sont avant tout des enfants différents », décrit l'Association nationale pour les enfants intellectuellement précoces (Anpeip).

« Ce n'est pas une mode, il n'y en a pas plus qu'avant mais on en parle davantage, souligne Sandrina Hubert, présidente de l'Anpeip-Réunion. Autrefois, on pensait que cette différence était acquise, liée à l'éducation. Aujourd'hui, grâce à l'IRM (Imagerie par résonance magnétique), on sait que c'est physiologique », inné. La précocité intellectuelle toucherait 5 % des enfants, soit en moyenne plus d'un par classe. Mais « très peu sont identifiés ».

En apparence avantageux, ce profil peut devenir un véritable handicap, surtout à l'école où, « malgré une impressionnante



30 % des enfants précoces sont en échec scolaire. Faute, le plus souvent, d'avoir été détectés tôt. (Photo Raymond Wae Tion)

mémoire, une grande rapidité de pensée, un pouvoir d'abstraction puissant », certains enfants se retrouvent en difficulté.

QI supérieur à 130

Le décalage entre leur « fonctionnement » et le rythme imposé par le système éducatif peut en effet engendrer troubles des apprentissages, désintérêt scolaire, parfois agressivité, de même qu'une incompréhension des adultes et « une image négative d'eux-mêmes ».

Selon l'Anpeip, 30 % des enfants précoces sont en échec scolaire. Faute, le plus souvent, d'avoir été détectés tôt. Aux pa-

rents concernés, l'association conseille de faire faire un bilan cognitif de leur enfant par un psychologue.

La précocité intellectuelle sera diagnostiquée par un QI élevé (supérieur à 130 alors que le chiffre habituel est d'environ 100) mais aussi la mise en évidence du « mode de fonctionnement » de l'enfant, explique Mme Hubert. Des mesures d'éducation adaptées pourront alors être mises en place.

Plusieurs circulaires de l'Éducation nationale les prévoient. Dernier document en date, le ministère a publié en décembre 2009 un « guide d'aide à la conception de modules de formation pour une prise en compte des enfants intellectuellement précoces ».

Les réponses apportées ne sont pas compliquées, indique Sandrina Hubert. « Il faut être simplement bienveillant, enrichir parfois ce qu'on apprend à l'enfant. Ne pas se braquer quand il vous fait remarquer une erreur que vous avez commise, quand il gigote, quand il ne fait que deux exercices sur les dix demandés, etc. Accepter ses différences comme on le fait, à l'inverse, pour un enfant déficient, de 70 de QI. »

Quant aux sauts de classe, ils sont limités à deux pendant la scolarité. « On ne le fait pas forcément pour les enfants précoces qui vont bien, note Mme Hubert. Un enfant peut être le plus mauvais de la classe et avoir besoin de sauter une classe. Il faut aussi qu'il en ait envie. »

Créée il y a six ans, l'Anpeip-Réunion compte aujourd'hui une cinquantaine de familles adhérentes. Elle intervient auprès du rectorat pour que les textes soient appliqués, les enseignants informés et formés. Elle propose aussi un accompagnement et un soutien aux familles et organise régulièrement des sorties, dont certaines ouvertes au public.

Hervé SCHULZ



Sandrina Hubert.

GROS PLAN

CONFÉRENCE DEMAIN. L'Anpeip organise une conférence sur la précocité intellectuelle, demain de 18 h 30 à 21 heures au Village de Corail (ancien VVF) à Saint-Gilles. Elle sera animée par Sandrina Hubert, Jackie Lamy (psychologue) et Karine Baudry (ergothérapeute). Tarif : 2 euros pour les non-adhérents de l'association. Coordonnées de l'Anpeip : 0692. 21.66.36.

« Un enfant rond dans un monde carré »

A 14 mois, il formait déjà des débuts de phrases. À 18 mois, des phrases complètes : Maël présentait, certes, une longueur d'avance sur les autres enfants. Qualifié d'« éveillé +++ » sur le carnet de santé par la pédiatre, il était « assez intense, très tonique physiquement, toujours à regarder autour de lui, en demande d'activité », ne dormant pratiquement pas le jour, rapporte sa mère, Sandrina Hubert.

A la crèche, Maël « s'ennuie ». Une école maternelle accepte de le prendre en petite section à deux ans et demi. « Ça a très vite mal tourné. La maîtresse l'a pris en grippe. Il y a même eu des actes de maltraitance. Il s'est renfermé, se montrait agressif vis-à-vis des autres et ne voulait plus aller à l'école. »

Dans un second établissement qu'il fréquente, la famille ayant déménagé, la maîtresse qualifie Maël de « hors normes » et décrit un enfant demandant beaucoup de prises de parole, recherchant la relation avec les adultes plutôt qu'avec ses camarades, guère intéressé par le

graphisme ni le coloriage.

Les parents décident de consulter un psychologue. « On ne pensait pas à un enfant surdoué – pour nous c'était un autre monde – mais plutôt hyperactif », témoigne Sandrina Hubert. Le bilan cognitif réalisé par le professionnel révèle qu'il ne s'agit ni de troubles de comportement, ni d'hyperactivité, mais bien de précocité intellectuelle : les difficultés de l'enfant viennent de sa « sous-stimulation » par rapport à son environnement.

« Sous-stimulation »

Vu son âge, Maël aurait dû refaire une petite section, mais il est décidé de le passer directement en moyenne section. Là, les choses se gâtent avec la maîtresse, qui n'apprécie pas de se voir couper la parole par l'enfant ou encore son refus de rester assis, de colorier, etc.

« Il a senti que la maîtresse ne l'acceptait pas. Il a commencé à être désagréable avec elle, à se replier sur lui-même. Il a

même refusé de se nourrir à l'école et à la maison pendant trois jours. Il hurlait quand il approchait de l'école et, une fois à l'intérieur, il essayait de se sauver en escaladant le portail. »

En urgence, Maël devra être retiré de l'école pendant deux semaines. Un pédopsychiatre conseille de « négocier avec l'école », pour qu'elle lui confie davantage de travail. Mais l'arrangement mis en place à son entrée en grande section, à quatre ans et demi, trouve vite ses limites. Au bout de deux mois, la maîtresse fait comprendre que, ayant déjà une classe difficile, elle ne peut rien faire de plus pour Maël. Celui-ci, que les ateliers occupationnels n'intéressent pas, se braque aussi contre l'Assem (Agent spécialisé des écoles maternelles).

L'équipe éducative tient aux parents « un discours fréquent, de la part de l'école : « on fera quelque chose pour lui quand il se sera calmé ». Alors que le discours du pédopsychiatre est : « lui ne changera pas tant que

l'école ne fera rien pour lui », indique Sandrina Hubert.

Finalement, une solution sera trouvée en faisant « tourner » Maël sur les trois classes de grande section de l'école.

Depuis cette époque, la situation s'est nettement améliorée. En CP, où il est rentré avec l'étiquette d'« enfant asocial », le jeune garçon a trouvé des enseignants sensibilisés à son cas. « Ils ne se sont pas braqués, l'ont accepté comme un enfant un peu différent, lui ont donné des choses à faire (du calcul, de la lecture) quand il en avait besoin. »

Aujourd'hui Maël, âgé de huit ans et demi (et dont le frère Liam, sept ans, est lui aussi intellectuellement précoce) est en CM1, même s'il a tendance à prendre la parole intempestivement et à se disputer avec les autres, « il n'a plus du tout de problème de comportement et de refus de travail ». Un deuxième saut de classe sera demandé pour le faire passer en 6^e l'an prochain.

H.S.

CHR DE LA REUNION LE 18 OCTOBRE

« Première médicale » en chirurgie plastique

Un chirurgien du CHR et l'un de ses confrères bordelais réaliseront, lundi prochain à l'hôpital de Bellepierre, une opération de chirurgie plastique reconstructrice qualifiée de « première médicale ».

Corriger, chez une patiente adulte, la déformation d'une joue en la « comblant » par ses propres tissus : telle est l'opération que vont réaliser, lundi 18 octobre, au centre hospitalier Félix-Guyon, deux chirurgiens plasticiens, le professeur Vincent Casoli (CHU de Bordeaux) et le docteur Christophe Jaillant (CHR de La Réunion). Le CHR a annoncé hier l'intervention en la qualifiant de « première médicale ».

Intervention en deux phases

Selon le dossier de presse communiqué par l'hôpital, la patiente, une Dionysienne, présente une « dépression tissulaire large et profonde » de la joue droite, suite à des séquelles chirurgicales dans le traitement d'un cancer. Cette déformation a des retentissements fonctionnels, esthétiques et psychiques.

Pour la combler, les chirurgiens vont mettre en œuvre une stratégie basée sur « deux idées innovantes ». L'une, basée sur les travaux du Pr Casoli, utilise le « concept de régénération de tissu collagénique à l'aide d'un dispositif médical implanté sur une zone saine » (*). L'autre est le « développement d'un nouveau type de transplant tissulaire : les lambeaux préfabri-

qués collagéniques », mis en œuvre par le Dr Jaillant. L'intervention se déroule en deux phases, espacées de quelques mois. La première, en mai dernier à Bordeaux, a consisté à placer le « substitut collagénique » au niveau de l'avant-bras de la patiente sur un axe vasculaire (artère et veine radiale) et à attendre la création de collagène et de vaisseaux.

La deuxième, lundi prochain, consistera à prélever les tissus collagéniques régénérés, à les disposer au niveau de la joue droite et à suturer les vaisseaux au niveau du cou.

« Les suites opératoires doivent être simples : il n'y a pas de risques particuliers autres que les risques classiques de la chirurgie des lambeaux ; les séquelles au niveau de l'avant-bras sont très modérées (cicatrice linéaire sur l'avant-bras). Il n'y a pas de rééducation particulière après l'opération. Il faut attendre trois à six mois pour juger du résultat définitif mais l'essentiel du résultat est immédiat », indique le dossier de presse du CHR.

Une conférence de presse des deux praticiens est prévue mercredi prochain.

H.S.

(*) Protéine présente dans toutes les structures du corps, le collagène assure la cohésion, l'élasticité et la régénération des tissus.

En bref

Soins palliatifs

Conférences

Dans le cadre de la journée mondiale des soins palliatifs, deux conférences se dérouleront, l'une ce soir à 19 h 30 à l'antenne Sud de l'Arar-HAD à Saint-Louis, la seconde demain à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Saint-Denis, sur trois thèmes : la loi Leonetti, les techniques médicamenteuses en soins palliatifs, et les opioïdes. Elles seront animées par deux spécialistes du CHU de Lyon.

Journée de la vue

Information samedi à Sainte-Marie

A l'occasion de la journée mondiale de la vue, le Lions Club organise, samedi 16 octobre, de 9 heures à 15 heures, des stands de dépistage des troubles oculaires et des stands d'information sur le parvis de la mairie de Sainte-Marie. Public particulièrement visé : les personnes de plus de 40 ans et les personnes diabétiques de tout âge.

Bégaïement

Réunion d'information

A l'occasion de la 13^e journée mondiale du bégaïement, l'Association parole bégaïement (APB) organise une réunion d'information sur le front de mer de Saint-Paul (à côté du boulodrome), samedi 16 octobre à 14 h 30. Des

orthophonistes et des personnes bègues seront présentes.

Vendredi 22 octobre, l'APB tiendra également une permanence téléphonique toute la journée au 0692. 68.38.53 et 0692. 43.17.09, ainsi qu'une permanence msn de 9 heures à midi sur le compte apbreunion@hotmail.fr

Amafar-EPE

Conférence sur l'éducation

L'Association des maisons de la famille de La Réunion – Ecole des parents et des éducateurs (Amafar-EPE) organise une conférence publique sur « L'éducation et la famille aujourd'hui », le vendredi 22 octobre à 18 h 30, salle Don-Bosco à Saint-Denis (face à la cathédrale). Elle sera animée par Jean-Pierre Cambefort, psychologue, formateur en sciences humaines et sociales et administrateur de l'association.

En raison du coût

36 % des Français ont renoncé à des soins

Trente-six pour cent des Français ont renoncé à des soins ou décidé de les reporter au cours des dernières années, en raison de leur coût, dont la moitié des 25-34 ans, selon un sondage réalisé pour le CISS (Collectif Inter associatif sur la Santé).